

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MANUEL DES ÉTABLISSEMENS DE CHARITÉ
DE LA VILLE DE PARIS.

On l'a dit, on l'a assez de fois répété : Paris est la source impure de tous les vices, la fille de Gomorrhe, la Babylone moderne, la cité de perdition et de damnation. Mais il y a peut-être un peu d'ensure, ou, si vous voulez, un peu de poésie, dans ces imprécations. Quoi qu'il en soit, les extrêmes se touchent : s'il y a plus de vices, il y a aussi plus de vertus à Paris que dans tout le reste de la France, de vertus en action. Notre civilisation a des maux déplorables, mais il ne faut pas les exagérer. Ainsi, les socialistes de toute espèce, parmi lesquels sans doute se trouvent des gens très humains, des gens de talent et de bonne foi, font une peinture assez hideuse de notre état social, pour qu'on le leur laisse changer. A les entendre, l'adultère s'assiérait, dans chaque ménage, au coin du foyer domestique ; les pères n'auraient plus de tendresse pour leurs enfans, ni les enfans pour leurs pères ; les frères et les sœurs se haïraient ; les riches seraient sans pitié pour les pauvres ; il n'y aurait plus de probité dans les transactions, plus de miséricorde dans les cœurs, plus de foi dans les intelligences. Ils en concluent qu'il faut renouveler la société depuis la base jusqu'au sommet ; et, comme ils ont leur théorie de renouvellement toute prête, ils l'offrent aux essayeurs.

Nous avons vu aussi d'autres utopistes, ceux-ci politiques, dire : " Ce matin on a trouvé dans la rue, au coin d'une borne, un homme qui était mort de faim. " Ces politiques-là en concluaient que c'est un gouvernement bien abominable que celui qui laisse ainsi des citoyens mourir de faim au coin d'une borne. D'où la conséquence à tirer, qu'il fallait changer le gouvernement au plus vite. Ils se gardaient bien de s'enquérir si l'homme était mort, et ensuite s'il n'était pas mort plutôt pour avoir trop bu, que pour n'avoir pas assez mangé. Notre conclusion à nous est qu'en tout, avant de prononcer, il faut vérifier les faits.

La société parisienne est ce que sont toutes les sociétés des grandes capitales, dans tous les pays extrêmement civilisés. Elle a ses mauvais côtés, elle a ses bons côtés aussi. Au près d'immenses misères, il y a d'immenses remèdes. A d'infâmes débauches, des vertus angéliques ; à des infortunes sans bornes, une charité sans bornes également. Si le crime veille, et si, là, les voluptés les plus sales tiennent leur flambeau allumé, ici, des sœurs de la Providence, chastes et admirables femmes prodiguent leurs soins aux chevet des malades, et la nuit n'est pas moins pleine de bonnes actions que le jour. Les gens qui ne lisent que les feuilletons, ou qui remplissent de leur oisiveté les boulevards et les théâtres, s'imaginent que toutes les femmes du monde ne sont occupées qu'à se couronner de roses ou de frais chapeaux, à essayer des robes de soie, à se parfumer les mains et le visage, à jouer négligemment des romances sur le piano en s'accompagnant d'une voix légère, à lire des lettres d'amour, étendues sur des canapés, ou à promener leur ennuï au fond d'un moi équipage.

Tels peuvent être les frivoles passe-temps de certaines grandes dames, je ne le nie pas ; mais combien n'y a-t-il pas de femmes de la bourgeoisie et de la haute société, toutes occupées de charités ingénieuses, et sans relâche ! Que de mansardes visitées ! que de larmes essuyées ! que de malades infectés et repoussants par l'odeur de leurs plaies sont pansés par des mains délicates ! que de pauvres honteux reçoivent des secours discrets ! La charité légale et la charité privée luttent d'ardeur et de dévouement ; les aumônes se multiplient sous toutes les formes : tous les âges, tous les sexes, toutes les infirmités sont surveillés, épiés dans leurs besoins, et soulagés.

On a demandé s'il ne faudrait pas, pour rendre leur action plus efficace, centraliser les secours. C'est ce qui est impossible, même pour les secours publics ; car il y a à Paris plus de trente hôpitaux, et il faut bien qu'il y en ait de différens et de séparés pour les femmes en couche, pour les enfans malades, les enfans trouvés, les militaires, les vieillards, les naufragés, les sourds et muets, les aveugles, les psoriques, les incurables, les aliénés, les blessés, etc.

La centralisation est bien plus impossible encore lorsqu'il s'agit des maux à guérir par la charité privée. A chaque plaie son remède, son soin particulier, son aide spécial. La charité privée, il faut le reconnaître, a ses délicatesses, ses caprices, si l'on veut. Qu'on nous permette de la comparer à la sensitive, qui se retire dès que le doigt s'en approche. Elle n'aime pas qu'on la contraigne, qu'on la réglemente trop strictement, ni qu'on la voie opérer.

Si elle procède avec mystère, c'est que le mystère lui plaît, c'est qu'il lui

est recommandé d'en haut, c'est qu'il n'est pas besoin qu'elle soit vue des hommes, pourvu que Dieu la voie ; c'est que les maux de l'âme, qu'elle touche, qu'elle soulage, aussi bien que ceux du corps, sont couverts d'un voile qu'il n'est permis qu'à elle de lever. Que gagnerait-on à centraliser les tendances, les actions, les secours de la charité privée ? Elle s'en effraierait et se retirerait, laissant à l'autorité l'exercice, régulier sans doute, mais intempéré et matériel de ses prescriptions. On ne peut songer sans effroi au vide affreux, au désespoir, aux plaintes des malheureux, si la charité privée, leur sœur, leur mère, leur consolation, leur ange gardien venait tout à coup à leur manquer. C'est au contraire par le mélange habile, prudent, paternel, de l'autorité légale et de la charité privée, que tant d'infortunes parisiennes sont secourues. L'un apporte ce que l'autre n'a pas. Toutes deux marchent admirablement d'un autre côté, et, dans cette espèce de chasse qu'elles font aux misères humaines, il y en a peu qui échappent à leur activité, à leur poursuite, à leur prévoyance, à leurs bienfaits.

De même que les fabriques de l'industrie ne doivent leur perfection qu'à la division du travail, de même la charité publique et la charité privée ne doivent qu'à leurs spécialités la perfection de leurs adoucissements et de leurs guérisons. Aussi la charité n'abandonne pas un instant la vie du pauvre. Elle s'occupe de lui avant sa naissance, pour lui préparer un berceau et du lait ; elle élève son enfance dans l'asile et dans l'école, pa'e et protège son apprentissage, adopte l'orphelin, délivre le prisonnier, visite le malade, réhabilite le désordre, accueille et encourage le repentir, aide, sans l'humilier, la misère qui se cache, et ajoute à l'aumône la parole qui console et qui fortifie.

Par ses soins des hôpitaux sont ouverts à la maladie, des asiles à la convalescence, des hospices à l'infirmité et à la vieillesse. Le pauvre trouve à emprunter sans crédit, et à placer sans risquer ses modestes épargnes.

Tout le monde connaît les établissemens de la charité publique ; mais ce qu'on ne connaît pas, ce sont les établissemens si nombreux et si divers de la charité privée. Il est bon de l'apprendre, particulièrement à ceux qui, sollicités par les quêtes de chaque jour, aiment à savoir le bien qu'ils font et où va leur aumône, et à ceux qui, rencontrant sur leur chemin une bonne œuvre qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas faire seuls, ne savent à qui s'adresser pour demander conseil.

Les œuvres qui s'occupent de la première enfance sont la Société de charité maternelle, l'Association des mères de famille, l'Hospice des orphelins et des enfans trouvés, les Orphelins du choléra et les Salles d'asile.

Celles qui sont préposées à l'éducation des jeunes garçons, sont les écoles des frères et les écoles gratuites, les établissemens de Saint-Nicolas, des Amis de l'enfance, des Jeunes Orphelins, des Apprentis et des Jeunes Ouvriers, des Jeunes Savoyards, des Jeunes Libérés, et de Mettray.

Les institutions pour l'éducation des jeunes filles ne sont pas moins nombreuses, et se présentent sous le nom d'Association des Jeunes Economes, de Sainte-Anne, des Paroisses, des Enfans délaissés, des Enfans de la Providence, des Sociétés de patronage pour les jeunes sourdes et muettes et pour les jeunes libérées et abandonnées.

Il ne faut pas oublier les œuvres spéciales, savoir : la société en faveur des pauvres vieillards, la société médicale d'Accouchement, la société de patronage pour les aveugles, la société pour les Aliénés sortis des hôpitaux, les sociétés pour les Apprentissages et Métiers, le Dispensaire des maladies d'yeux et d'oreilles, les sociétés charitables des Paroisses et Arrondissemens, les dames de Charité, l'Association de Bon-Secours, la Marmite des pauvres, les sociétés charitables du premier Arrondissement, la société Helvétique, la société Israélite, toutes les Communautés religieuses vouées au service des pauvres.

De ces sociétés, les unes font distribuer des bons de soupe, et en 1840, il y en a eu de cette sorte sept cent mille de distribués.

Les autres, composées de dames catholiques et protestantes, s'entendent pour procurer à des indigents laborieux des outils et des matériaux, pour payer l'éducation de leurs enfans, pour fournir à leurs vieillards des draps, des couvertures, des vêtements.

Les autres reçoivent de la reine, de la duchesse d'Orléans, de l'administration des hospices et des bureaux de bienfaisance, des secours en layettes, bois, pain et viande, pour les nouvelles accouchées.

D'autres, comme Mme. de Lamartine, Mme. Lechevalier, Mme. de la Bouillerie, Mme. de Pastoret, visitent les malades dans les prisons, recueillent

lent, conseillent et placent les jeunes filles ou libérées, ou convalescentes, ou abandonnées; celles-ci, comme la société dont M. le comte de Portalis est le président, prennent sous leur patronage les jeunes garçons, veillent à leur conduite et à leur éducation professionnelle.

Celles-ci, comme l'association de Sainte-Anne, placent en apprentissage les jeunes filles pauvres, ou donnent de l'ouvrage à de jeunes ouvrières.

Celles-là, comme M. de Bervanger, enseignent aux orphelins de père et de mère une profession dans des ateliers de cordonniers, de tailleurs, de tanneurs, de passementiers; de sculpteurs en bois, et de fondeurs de caractères.

La Marmite des pauvres distribue tous les jours des bouillottes aux malades, et trois fois par semaine aux vieillards et aux infirmes. Elle fournit des objets de vêtemens aux enfans pauvres.

L'Asile, fondé par le vénérable M. de Gérando, pour les nouvelles accouchées, les reçoit au sortir des hôpitaux, les nourrit, les habille, les instruit, et les garde jusqu'au moment où on peut leur procurer du travail ou une place.

On demandera peut-être qui fait face à toutes ces dépenses. Eh! mon Dieu! la réponse sera aussi simple que la demande: c'est la charité. Est-ce que la charité n'est pas ce qu'il y a au monde de plus ingénieux, de plus inventif, de plus inépuisable? Des dons, des quêtes, des souscriptions, des loteries, quelques secours des hôpitaux, des mairies, du gouvernement; avec cela on achète des médicamens et du linge, on dresse des lits, on chauffe des fourneaux, on travaille des chaussures, des bonnets, des habits; on loge, on blanchit, on entretient, on couvre les dépenses, on pourvoit à tout.

Et si l'on demande encore: mais qui se charge de tous ces soins-là, si pénibles, si minutieux, et quel-fois si dégoûtans? Qui? de bonnes religieuses qui s'appellent sœurs, parce qu'en effet elles en ont pour les malades, les pauvres et les souffrants, la tendresse vive, les entrailles et presque les caresses. Qui encore? des mères de famille, des dames charitables, des demoiselles qui s'attachent aux plaisirs du monde, pour aller consoler et secourir de petits orphelins et de pauvres filles délaissées, et des vieillards qui ont encore plus besoin d'affection, de confidences, d'écoutes patientes et de bonnes paroles que d'alimens.

Et enfin si l'on demande qui inspire, qui donne un tel dévouement pour l'indigence grossière et rebutante à des gens qui se dégoutent si vite des plaisirs les plus raffinés, une telle force à de si faibles femmes, une telle patience à des êtres si impatientes, une telle suite d'idées, une telle persévérance d'actions et de conduite à un sexe si léger, une telle tendresse de cœur et des paroles si pleines d'action et d'espérance à des sœurs, à des dames qui n'ont avec tous ces malheureux aucun lien de parenté, de société, de mœurs, d'habitude et d'esprit, il faut bien que je le dise, c'est la religion.

On a souvent essayé, on essaiera encore de fonder des associations sur le sentiment, pourtant fort généreux, de la fraternité humaine. On n'y a pas réussi, on n'y réussira jamais. Les sympathies de la fraternité trouveront toujours trop d'âmes froides, et il n'y a pas d'excitation terrestre qui puisse les faire sortir de cette indifférence, de cette apathie. Mais à ces femmes délicates qui ne monteraient pas tout halatantes les escaliers des mansardes, qui n'éproueraient pas avec de tout petits enfans, qui ne penseraient pas les plaines du pauvre, qui ne respireraient pas l'air fétide des hôpitaux, pour toutes les joies et tous les trésors de la terre, vous leur parlez du Ciel, et les voilà qui se dévouent avec plus de courage qu'un soldat, avec plus de vertu qu'un saint. Qu'on le sache: il n'y a eu et il n'y aura de réalisation, de durée et de prodiges pour l'association, que lors qu'elle a été et qu'elle sera religieuse.

Ti... *Gazette des Tribunaux.*

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Permettez-moi de faire part à vos lecteurs de la cérémonie de la bénédiction de la *première pierre* de la cathédrale de Kingston, qui eut lieu (ainsi que vous l'avez annoncé) le vendredi, 8 septembre.

L'après-midi du jeudi avait été employé par un grand nombre d'hommes de bonne volonté à déblayer les alentours de la nouvelle cathédrale dont les murs sont aujourd'hui à l'appui des fenêtres, à élever une plateforme, au près de la pierre de l'angle, assez spacieuse pour contenir et le clergé et l'école des Sœurs et un bon nombre des premières personnes de la ville. On avait élevé au-dessus de la porte principale un arc-de-triomphe en feuillage et orné de verdure une grande partie des murs, des palmiers se dressaient traçant la route que devait parcourir la procession, la croix gigantesque avait été replacée au même lieu où elle avait été bénite quelques mois auparavant, la pierre quadrangulaire, gravée, sur toutes ses faces du signe adorable de notre rédemption était élégamment suspendue au-dessus de l'angle qu'elle devait occuper, une autre plateforme avait aussi été préparée pour l'orchestre. Tout annonçait que le culte catholique allait apparaître enfin à la ville de Kingston, grand, noble, sublime, comme toujours, comme partout. Quelle fut donc la déconvenue de tous quand le matin du vendredi vint présager une journée orageuse? En effet l'averse ne tarda pas à se faire sentir, la pluie tombait par torrent pendant la messe solennelle qu'on célébra avant la cérémonie; sans doute quelques bonnes âmes y supplièrent dans la ferveur de leur prière, la Ste. Patronne de la cathédrale en l'honneur de laquelle était la fête d'obtenir un ciel plus serein, car contre toute apparence la pluie cessa et les nuages demeurés au firmament couvrirent l'assistance de leur ombre bienfaisante. Or tel fut l'ordre de la procession, l'école des pau-

vres soutenue par les Dames de la Charité, conduite par leurs dignes maîtresses, les Sœurs de la Congrégation, ouvrait la marche, elle était immédiatement suivie du pensionnat de la même communauté en costume blanc s'avancant avec cette modestie qui distingue si éminemment les enfans de la Sœur Bourgeoise, l'étendard de la croix soutenu par un sous-diacon en dalmatique, escorté de deux acolythes portant des flambeaux, précédait le clergé; l'évêque revêtu de ses habits pontificaux accoutumé par des diacres d'honneur de Paroissien et du diacre d'office, imposait à la cérémonie cet air de majesté qui élève l'âme vers la divinité. Un peuple nombreux et respectueux pria en silence, il méditait dans cette marche triomphale la gloire de Marie qui comme une souveraine victorieuse venait prendre possession de la ville qu'elle allait couvrir de son égide puissante. L'orchestre devait inspirer cette pensée par le ton animé qu'il sût donner aux hymnes de la Ste. Vierge depuis la vieille église, jusqu'à la nouvelle cathédrale. La bénédiction se fit dans toutes les formes voulues par le pontifical. La cérémonie avait attiré beaucoup de protestans qui tous furent édifiés de l'ordre et enchantés de la pompe qui y avait régné. Dans la pierre bénite fut renfermé un parchemin contenant ces lignes commémoratives.

D. O. M.

Ann: Sal: repar: MDCCCXLIII.

Hujus Eccles: cathed: Regiopolit: ædific:

in hon: B. M. V. sub Conceptionis

B. M. V. titul: angular: Lap: posit: est,

VI^o Idus Sept:

Brit: maga: scept: g'rent: Victoria Regina:

Canad: gubern: D. Carol: T. Mc-telfe.

Pontif: Maxim: S. S. Greg: XVI^o

Regiop: Eccles: reg: Illmo. ac Revmo. P. Rom: Gaulin.

Ejusd: Revmi P: Coadjut: Illmo. ac Revmo. Patrk: Phelan.

Cuj: Paroch: Past: Rev: Parik: Dollard,

Diagramm: Poet. J. Daly.

Architect: G: Murray.

oper: perficiend: pact: suscip:

Th: Johnson, M. Forestate, J. Hopkins, M. Galvin, G. Burke

Placidibus Regiop: civibus quibuscumque, magno populi concursu spectabilique clero presentibus.

Un sermon en français et en anglais fut prêché à cette cérémonie.

UN SPECTATEUR.

BULLETIN.

Faits divers.—Fête au Mont St. Hilaire.—Troubles à St. Pie.—Causerie sur toutes sortes de choses.

MM. Truteau et Paré, chanoines, sont partis hier pour New-York. MM. Pilote et McGauran, de retour vendredi de Kingston, sont partis hier soir pour Québec, ainsi que M. Racine.

Nous sommes priés d'accuser réception pour l'Asile de la Providence de la somme de six piastres provenant d'un jury spécial. Beaucoup d'autres dons particuliers ont été faits à la Providence: entr'autres le don précieux par M. Romuald Trudeau, d'un fonds de pharmacie pour le service de l'Asile, consistant en une quantité considérable de médicamens, choisis et désignés par le médecin de l'hospice. L'administration de l'Asile de la Providence nous prie d'exprimer sa reconnaissance à ses nombreux bienfaiteurs, à ces amis généreux et intelligens des pauvres.

Une femme ou fille, soi-disant sauvagesse, et depuis quelques mois se donnant pour *reine de la Colombie*, ou pour *femme du grand chef des Têtes-Plates*, parcourt les campagnes des deux districts de Québec et de Montréal, cherchant à faire des dupes et à tirer de l'argent de ses personnes les plus riches et les plus distinguées. Elle a été vue à Montréal la semaine dernière, où avec son audace et son habileté ordinaires elle a trompé la confiance de personnes les plus respectables. Nous la signalons au public et en particulier à MM. les curés comme une personne très dangereuse, effrontément criminelle et qui mérite la prison depuis longtemps. Quelque fois elle se pose en protestante qui veut faire abjuration, se fait baptiser, ou présente au baptême des enfans qui ne lui appartiennent pas. On rendra donc un grand service au public en la livrant à la justice.

Jeudi dernier, jour de l'exaltation de la Ste. Croix, une grande et belle fête eut lieu au Mont St. Hilaire. Plus de deux mille personnes s'y trouvaient réunies pour y faire le pèlerinage de la croix. La cérémonie présidée par M. Durocher, commença par le Chemin de la Croix qui fut suivi de la messe à la chapelle du monument. Après la messe, M. Dupuis, curé de St. Jean-Baptiste, prêcha un sermon sur la croix. Une douzaine de prêtres, parmi lesquels on distinguait plusieurs membres du clergé de Québec, assistaient à cette fête, qui témoigne comme tant d'autres de la foi vive des fidèles de ce pays et de leur zèle à se porter partout où leur piété peut

rouver de l'édification. La cérémonie ne se termina qu'à midi et demi, et jusqu'à deux heures la chapelle fut encombrée de pèlerins qui s'y pressaient pour adorer la relique de la vraie croix qui y avait été exposée. La foule se réunit ensuite au beau site du lac pour y prendre sa collation, et se dispersa ensuite sans que l'ordre le plus parfait ait cessé de régner durant tout ce tems.

Un malheureux conflit vient d'avoir lieu entre les catholiques de St. Pie et les soi-disant anabaptistes infectant depuis peu de tems ces pacifiques contrées. Le docteur Côte est à la tête d'une troupe d'exaltés et de fanatiques ignorans remuant ciel et terre pour faire des dupes et gagner son salaire. Il paraît que ces individus sont dévorés d'une rage de prêcher et de convertir qui n'a plus de bornes, et qu'après avoir été fastidieux et dégoûtans par leurs niiseries, ils sont devenus insolens et insupportables par leur audace croissante. Au lieu de se renfermer dans leurs tabernacles, et de ne prêcher qu'à ceux qui pouvaient sans nauvées avaler leurs sermons, ces convertisseurs à gages, venaient planter leurs tribunes jusqu'en face du temple de Dieu, insulter les catholiques par d'amphigouriques tirades contre la vraie religion. On commença par rire et hausser les épaules à tout cela, et ces stupides prédicateurs qui ne savaient ni lire, ni parler, furent d'abord pris en pitié eux et leur esprit inspirateur, si esprit il y a. Il est à regretter qu'il n'en eut pas toujours été ainsi. Mais le fameux Côte, de pitoyable mémoire en tout tems et en tout lieu, qui est un incrédule et un déiste s'il est quelque chose, ne se lasse pas pour si peu. De toutes ses révolutions, de toutes ses marches et contre-marches, de toutes ses trahisons et ses calomnies, de toutes ses fautes et de toutes ses lâchetés, il avait retenu une chose : c'est de n'avoir honte de rien, pas même de lui-même, c'est de parler et de calomnier toujours, c'est de ne rien craindre que les coups de bâton qu'il a mérités cent fois : on connaît depuis longtems le sire et il ne manquait vraiment que cette gloire là à la religion Roussi et compagnie. Quand donc on se fut convaincu que le mépris et le silence n'y faisaient rien, et que le hâbleur et ses nigands satellites avaient l'air de ne rien comprendre aux démonstrations de la paroisse, on employa un moyen qui devait produire un effet infailible sur le drôle ; ce fut un charivari. Il avait autrefois été colporteur de cette marchandise là avant de colporter des bibles ; et il promenait alors par les paroisses ses ouvriers en charivaris, comme il promène aujourd'hui ses ouvriers en religions ; et nous regrettons le premier métier de cet individu, il était plus divertissant. On lui organisa donc un charivari par mémoire, dans l'espérance qu'il serait aussi sage que ceux qu'il saluait autrefois de la sorte ; qu'il resterait définitivement chez lui, on s'en irait chercher fortune ailleurs ; car il a fait partir ainsi de la grande-ligne ses co-religionnaires d'aujourd'hui. Le régal ne lui plut pas apparemment : il montra de la résistance, sa troupe se mit en grande colère, des injures et des menaces on en vint aux armes, et les catholiques tout nombreux et forts qu'ils étaient se retirèrent, et ils firent sagement. Mais nos saints hommes avaient jeté

ce masque de bonté et de résignation dont ils s'affublent d'une façon si comique : ils firent grand bruit et jetèrent les hauts cris ; ils demandèrent justice comme des assassinés, et tout d'abord on arrêta une trentaine d'hommes, sous les accusations les plus odieuses, et dans les formes les plus expéditives. Fort heureusement des magistrats de St. Hyacinthe vinrent au secours des victimes et de l'ordre public. Le fameux Côte ne rougit pas de se présenter devant l'un d'eux en se plaignant que la paix fût troublée. — « Vraiment, lui répondit celui-ci, c'est vous qui vous plaignez que la paix soit troublée ! Et quel a donc été le métier de toute votre vie, à vous, sinon de mettre le trouble partout ? Qu'êtes vous venu faire autre chose ici ? Partez d'ici, et dès demain il n'y aura ni troubles, ni désordre. Ne parlez donc pas de paix, quand vous n'avez qu'un but, qu'une passion, de la troubler par tous moyens, toujours et partout. » Une maison a été incendiée pendant la nuit de ces troubles : on en ignore les causes. Quinze personnes, dit-on, sont admises à caution pour comparaître en tems et lieu sur les inculpations portées contre elles. Nous espérons que les enquêtes de la justice feront reconnaître la cause réelle de ces troubles et de ces désordres. Il y a dès à présent en faveur des catholiques un argument sans réplique : les paroissiens de St. Pie étaient tranquilles et paisibles avant l'arrivée de ces marchands de bibles et de religions : ils les ont même supportés longtems sans rien dire, tant qu'ils n'en sont pas venus à les provoquer, à les braver par

leur fanatisme incessant et sans pudeur. Il y a dans bien des lieux d'autres protestans qui ont des églises et des fidèles, à côté des églises et des fidèles catholiques : ceux-ci songent-ils à les troubler ? Nullement. Chacun se laisse en repos et se respecte. Mais ces prédicans nomades, ces niis et impudens colporteurs, ces ignorans de toute couleur et de toute espèce, harcèlent, tourmentent les citoyens paisibles, et ils trouvent mauvais qu'on les laisse ! Eh ! demeurez chez vous, n'assommez pas de vos sottises les gens de bon sens et les honnêtes gens ; et personne alors ne s'occupera de vous, ne s'inquiétera si vous êtes brahme, ou mormon, ou quoique ce soit. Faut-il tant d'intelligence pour cela ? On dirait vraiment que cette espèce de gens (et remarquez qu'il n'y a que cette compagnie là qui donne de ces scandales), après avoir perdu toute croyance et toute pudeur ait en même tems perdu le peu de bon sens que Dieu donne pourtant à tout homme venant en ce monde. Il faut que l'esprit dont ils parlent tant ait l'effet de faire perdre la tête : quel esprit est-ce donc ? Nous condamnons les récriminations des catholiques ; mais il faut convenir que leur patience a été longue, que les provocations ont été intolérables, et qu'il est dégoûtant de voir le métier que font ces apostats, sous ombre de religion.

Tout est triste, tout est lugubre autour de nous, hommes et choses. D'abord il fait depuis trois jours un tems à donner le spleen au fantasque (1). Evidemment le soleil s'est trompé de route et nous a escamoté les beaux jours d'automne. On ne rencontre que des visages allongés, bleuis par le froid, de rares voyageurs attardés qui craignent d'être atteints par les oiseaux blancs précurseurs des ouragans de neige, et qui se hâtent de fuir vers des climats plus doux. Les voyageurs de Québec, qui ont quitté leur district par une atmosphère de 25 à 30 degrés, nous reprochent d'avoir un climat hyperboréen et nous vantent les délices de leur automne si tempéré et si beau. Et ce qui est désespérant c'est qu'on rit de nos protestations à ce contraire. Nous n'osons montrer nos almanachs qui promettent chaleur et beaux jours jusqu'en Avent ; ces malheureux almanachs sont menteurs comme des gazettes. D'aucuns disent pourtant qu'il ne faut pas s'en prendre aux astronomes et qu'ils ont distribué consciencieusement les jours de pluie et de soleil. Ce sont les saisons qui sont coupables, qui, à l'exemple des peuples souverains, ne veulent plus obéir à leurs rois, qui se mettent en révolte ouverte contre leurs ordonnances : c'est une vraie révolution de juillet. *O tempora ! o mores !* Dans quel siècle d'anarchie vivons-nous, bon Dieu ! Jusqu'aux saisons, aux planètes, à la lune qui se mêlent de faire de l'opposition et de l'indépendance ! de quoi s'étonner après une énormité pareille ?

Au fond, c'est peut-être là de la politique, après tout. Quoiqu'il en soit celle qui nous reste est bien peu de chose. Depuis un an que nous avons consenti, non pas à en faire, mais à dire celle qui se ferait, ça été pour nous une rude tâche de moissonner dans le champ de la politique les rares évènements dont nous a favorisés la providence. Tant que le regretté gouverneur sir Ch. Bagot vécut, il y eut les adresses de félicitations, la reconnaissance et la satisfaction universelle à enregistrer : c'était de la politique. Puis vint sa maladie, et les adresses de condoléances eurent leur tour : ce fut la politique de ce tems-là. Enfin il mourut, et de sincères regrets, des louanges vraies et méritées furent adressées à sa mémoire : encore une période de politique. Après lui vint notre gouverneur actuel qui promit d'être aussi bon pour nous que celui que nous pleurons. Enregistrer ses paroles, proclamer ses honorables antécédens, ce fut de la politique pour deux grands mois. Cette époque n'était pas trop malheureuse. Nous avions d'ailleurs un ministère libéral et selon nos vœux, un ministère dont on attendait et dont on attend encore de grandes et bonnes choses. Cela donna de la confiance, du courage et de la patience. On parla ensuite beaucoup d'amnistie, de siège du gouvernement d'espérances et d'améliorations futures ; on prit acte du bill des céréales, en attendant des récoltes pour s'en servir. Mais toujours des espérances, point de réalisation, point de positif ; c'est une politique qui ne peut être facile longtems : ce fut celle d'une partie de l'été. Elle eut du moins l'effet d'amener les opposans, les pessimistes, les sceptiques à des vues plus modérées et plus généreuses ; c'est bien quelque chose. La politique de l'automne, c'est la session prochaine. Le *Canadien* eut une série d'articles sur ce sujet :

(1) Que nos lecteurs se souviennent du tems qu'il faisait vendredi, jour où nous écrivions ces lignes.

C'est là de la bonne politique. Ce sont encore des espérances, c'est de la théorie si vous voulez ; mais comment faire autrement de la politique dans une disette pareille ? D'ailleurs ne faut-il pas éclairer la conscience de nos représentans ? Cette politique était donc la plus utile qu'on pût faire en ce moment. Puis on se battit beaucoup trop, dans ces dernières semaines surtout, à coup de noms propres et de gros mots. Cette politique là sent le *Yankee* d'une lieue ; nous ne l'aimons pas mieux que les duels dont l'issue ne décide, ne prouve jamais qu'une chose, c'est que les combattans ont tort tous les deux. Il faut avouer que pour un pays où l'on aime tant la politique, où chacun s'en occupe, depuis l'écolier jusqu'au ministre, ce canovas sur lequel il a fallu broder est désespérant. Aussi, du milieu de ce calme plat, s'est-on jeté dans la politique étrangère qui heureusement ne fit pas un seul instant défaut : et la Chine, et l'Inde, et l'Orégon, et le droit de visite, et l'Océanie, et l'Irlande, et l'Espagne vinrent tour-à-tour demander droit de bourgeoisie chez nous ; et nous les accueillîmes comme des amis. Au fond c'étaient des bien-fauteurs ; il nous fallait de la politique et des nouvelles, nous fûmes sauvés.

Il n'y a pas jusqu'au petit grand turc qui n'ait eu la prétention de nous montrer tout à l'heure le bout de son turban et le duvet de sa jeune barbe pour faire aussi parler de lui. Plusieurs journaux ont annoncé, et nous avons oublié de dire, qu'Abdul-Medjid vient d'envoyer une escadre contre Tunis, pour en faire la conquête, et de là s'emparer, en qualité de voisin, de toute l'Algérie ni plus ni moins. C'est la seconde tentative de ce genre, et elle aura sans doute le succès de la première. Comme la Turquie ne peut seulement se défendre, qu'elle est livrée depuis longtemps à la merci des grandes puissances de l'Europe, et qu'elle serait divisée en provinces russes, anglaises, françaises et autrichiennes depuis longues années si ces puissances avaient pu s'accorder sur le partage de ce gâteau ; comme elle n'a d'existence possible qu'en conséquence de la rivalité de ses *grands protecteurs*, il est de la dernière évidence qu'elle ne peut entreprendre et qu'il ne lui est jamais venu à l'idée d'entreprendre des conquêtes. On lui a donc ordonné de mettre flamberge au vent et d'aller en guerre, et on lui en a donné les moyens. Voilà qui est clair. Mais quel est de tous les maîtres celui qui a donné l'ordre et compté la somme ? Les journaux anglais, qui annoncent l'expédition et qui en prédisent le succès, ne le disent pas. Les journaux français qui annoncent de leur côté qu'une escadre est partie de Toulon pour protéger le bey de Tunis et rencontrer les Turcs, le disent. Pour nous, qui ne devons pas perdre une si belle occasion de faire ici un peu de politique neutre ou étrangère, nous le soupçonnons sans le dire ; au fond qu'importe ? seulement nous pensons qu'il serait très peu désirable que les régences de Tunis et d'Alger, où le catholicisme a planté son drapeau qui est celui de la liberté et de la civilisation dans la plus grande acception du mot, devinssent des pachaliks turcs ; et nous n'avons pas du tout l'inquiétude qu'il en soit jamais ainsi, malgré les jalousies politiques et la diplomatie des cabinets européens.

Mais nous voilà bien loin de notre pays ; nous y revenons. Depuis quelques jours les journaux s'occupent de nouveau de l'intéressante question de l'amnistie ; et ce qui est bien remarquable c'est que le *Herald* lui-même est l'occasion de ce nouvel appel à l'humanité et à la justice. Il demande l'amnistie à ce titre et dans l'intérêt même du pouvoir. Nous l'en félicitons : ses paroles sont nobles et généreuses : il est éloquent parce qu'il est vrai. A cette occasion et en exprimant des espérances fondées sur le retour prochain de nos infortunés frères, la *Minerve* témoigne des appréhensions sur le sort de ces pauvres exilés sans ressources pour le voyage, sans ressources à leur arrivée dans la patrie. C'est un noble appel à la générosité du pays : nous espérons qu'il sera entendu. Il est toutefois probable que le gouvernement, accordant la liberté aux déportés politiques, fera lui-même les frais de leur retour en Canada : ce n'est là que de la justice. Il est à espérer qu'ils seront indemnisés des pertes et des confiscations dont ils ont été victimes : cela nous paraît juste encore ; mais nous laissons à qui de droit la tâche d'apprécier cette question. Dans tous les cas c'est un devoir d'honneur et de charité pour nos concitoyens de venir au secours de nos pauvres frères, si les autres secours leur font défaut. Mais il y a d'autres victimes qui semblent échapper à l'attention et à la sollicitude générale. Il y a les veuves et les orphelins de ceux qu'on enleva l'échafaud ! il y a là des infortunes et des besoins à consoler, à soulager bien autrement grands encore que ceux dont on s'occupe avec une si louable ardeur. Nous pourrions nommer de pauvres femmes, accoutumées à une vie de bonheur et d'abondance, qui sont réduites à des

privations et à une misère qui font mal à voir. Et ces infortunés n'ont pas même, comme les autres, la consolation de l'espérance, l'espoir d'un prochain retour ; leur pensée, leur amour ne peut les transporter au lieu où vivent les objets de leur tendresse : rien ne saurait tromper leur douleur, rien ne peut adoucir leur désespoir ; rien, pas même l'espérance. Et quand l'abandon et la pauvreté, cette pauvreté si humiliante, qui met le froid et la mort dans un noble cœur, viennent à la suite du bourreau dans ces maisons dévolées ; quand on les chasse, ces pauvres victimes, de l'asile où elles ont vécu heureuses et honorées, avec une loi teinte de sang et qui imprime au front la honte et l'infamie ; oh ! alors comprenez-vous ces supplices, ces douleurs poignantes de chaque instant ? Et à cette pauvre veuve chassée, ruinée, plus de protecteur à attendre ; et à ces pauvres enfans qui pleurent, plus de père à invoquer, morts ! morts sur un échafaud ! Oh ! s'il y a des victimes à soulager, ce sont celles là d'abord. Oh ! qu'en voyant reparaître ces frères en infortune qui les feront souvenir plus vivement que jamais que leurs regrets seront éternels, elles aient du moins l'assurance et la consolation que notre sympathie a été pour elles d'abord, que nous ne pourrions nous réjouir qu'en les voyant moins souffrantes.

NOUVELLES RELIGIEUSES. ANGLETERRE.

La question religieuse en Angleterre.—Les progrès que font, en Angleterre, les doctrines connues sous les noms du docteur Pusey, de M. Newman ou de l'université d'Oxford, continuent à inspirer des craintes sérieuses au parti qui représente le protestantisme puritain. Il n'est pas de bruit ridicule que les feuilles publiques n'enregistrent avec soin pour s'en faire une arme contre leurs adversaires, ou un épouvantail à l'aide duquel ils cherchent à effrayer les masses encore imbuës de tant de préjugés contre la foi des catholiques.

Voici quelques extraits de journaux qui permettront d'apprécier cette situation :

« Un journal d'Edimbourg, dit un feuille de Londres, publie un article alarmant que nous croyons devoir reproduire :

« Il est question d'une lettre dans laquelle Louis-Philippe recommanderait à notre reine de reconnaître le pape chef de l'Eglise. La raison de ce conseil extraordinaire est la paix universelle qui règne dans le monde. Ainsi qu'on peut le supposer, cette lettre a produit au palais une sensation très-grande. On dit, de plus que le pape doit venir en Angleterre pour consacrer en personne la cathédrale que l'on bâtit en ce moment près de Westminster. »

Ces nouvelles d'un voyage du Pape en Angleterre et de l'intervention de Louis-Philippe comme négociateur entre Rome et le gouvernement Anglais, sont données par le *Witness* d'Edimbourg. Nous trouvons dans un autre journal d'Ecosse un article qui proteste contre les puseyistes, accusés de préparer par leurs doctrines le grand événement d'une réunion religieuse.

« Le pasteur de Arbroath, dit le *Dundee Warder*, a scandalisé, il y a quelque temps, ses paroissiens par un sermon puseyiste. Il a prétendu qu'on avait tort d'appeler *papistes* les catholiques romains, et qu'on ne devait pas se servir de cette épithète injurieuse. Le révérend prédicateur a dit aussi que si ce n'était les doctrines des catholiques sur la suprématie du Pape, Pape, le célibat des prêtres, le purgatoire, et quelques autres points, il n'hésiterait pas un instant à embrasser la foi de l'Eglise romaine. *Les chances de salut*, a-t-il ajouté, *me paraissant aujourd'hui beaucoup plus grandes dans la communion romaine qu'au sein de l'Eglise anglicane*, et j'espère voir le jour où il nous sera permis de rentrer dans la véritable Eglise catholique notre sainte mère. »

Ce ministre est signalé aussi comme portant une soutane dans les rues, et ayant sur la poitrine une croix suspendue au cou.

Mais voici une révélation d'un caractère bien autrement grave. Elle ne repose pas seulement sur des *on dit*, car on cite les sources où elle est puisée ; on nous indique les ouvrages et les pages où nous pouvons vérifier l'exactitude des citations. Il s'agit de prouver que les puseyistes rejettent la méthode qui, jusqu'à ce jour, avait servi de règle de foi aux protestants pour adopter celle des catholiques. L'école d'Oxford est accusée de reconnaître l'autorité de la tradition, en attendant le moment de proclamer l'infaillibilité du Pape.

M. Newman dit, dans un de ces ouvrages (*Newman's lecture*, pag. 327) : « La Bible et la tradition catholique forment ensemble une règle de foi. » Ce même théologien a écrit, à la page 343 du même ouvrage : « La Bible n'est qu'un document d'appel ; le maître qui a autorité d'instruire les Chrétiens, c'est la tradition catholique. »

Après ces révélations des feuilles hostiles aux partisans des doctrines d'Oxford, voici quelques vœux du *Times* qui sont précieux à recueillir. Le *Times* défend avec zèle les puseyistes.

« On devrait bien considérer, dit cette feuille, s'il est prudent et s'il y a chance de bon résultat, de laisser à un parlement composé de personnes appartenant à toutes les dénominations religieuses, le soin de faire des lois sur les questions qui affectent d'une manière vitale les intérêts spirituels de

l'Eglise. On devrait au moins consulter sur ces mesures l'Eglise elle-même représentée dans sa hiérarchie...

« Ce dont l'Eglise a le plus grand besoin, c'est de discipline, et, pour l'obtenir, elle doit avoir non-seulement des juges compétens, mais des cours dignes de confiance, un bon système de lois pratiques, un ordre établi et un gouvernement exécutif. Elle doit secouer la protection sous laquelle la tiennent des influences séculières, et se purifier de tout ce que le pouvoir civil lui a légué de vicieux, de mondain, d'indolent, d'insubordonné et de corrompu. L'état a enlevé à l'Eglise sa discipline, et il est nécessaire que l'état rende à l'Eglise ses pouvoirs; sans cela, parler de réforme ne serait qu'une moquerie. »

Le P. Mathew à Londres.—Le temps est plus que jamais aux réformes de toutes sortes et à la recherche du mieux absolu. En Irlande, O'Connell soulève les populations au nom du bienheureux *Repeal*; l'Ecosse palpite encore des dernières émotions de son schisme religieux; Oxford voit surgir des montagnes d'arguments pour ou contre son puseïsme, enfin voici maintenant au milieu de nous, un réformateur non moins hardi, qui, de la plateforme des meetings en plein vent, jette l'anathème aux vins et aux liqueurs de nos tables et proscriit la plus modeste libation bachique.

Comme le Père Mallebranche qui voyait tout en Dieu, le révérend Père Mathew voit le monde physique et moral dans un verre d'alcool. Crimes, simples délits, désordres des sens, du caractère et de l'esprit, tout suivant lui procède inmanquablement de l'usage des boissons enivrantes. Avec l'eau, au contraire, le calme des passions, la paix du cœur, l'absence de tout excès, l'équilibre permanent et absolu de toutes les fonctions de l'économie et de la pensée.

Ces doctrines anti-phlogistiques et certainement fort morales ont fait de nombreux prosélytes, non point parmi les classes à qui les recherches d'une bonne table permettraient aisément l'abstinence des liquides fermentés, mais bien dans ces régions infimes de pauvres diables, dont un verre de gin ou de whisky devient l'unique et le suprême bonheur. En Irlande et en Ecosse, urnes d'où s'épanchent tous les produits distillés, le Père Mathew a fait de merveilleuses conversions, et depuis qu'il catéchise la métropole britannique bon nombre de *pledges* ont été déjà délivrés. Ces *pledges* ou diplômes que chaque néophyte reçoit après le serment d'abstinence et moyennant six pence, apparaissent sous la forme d'un modeste carré de papier sur lequel les illustrations et emblèmes se marient aux devises et maximes d'un texte des plus concis. En voici une copie fidèle que nous devons à une communication officielle.

FONDE PAR
LE TRÈS-RÉVÉREND THEOBALD MATHEW.
Le 10 avril (1831).

Diplôme.

Je promets de m'abstenir de toutes boissons enivrantes excepté celles employées en médecine ou par ordre des médecins et discontinuer la pratique des habitudes d'intempérance.

MARY GLANNAGHA a pris le diplôme de l'abstinence absolue le 2 août 1832.

Vignettes de droite :

Une chandelle allumée autour de laquelle voltigent d'imprudents papillons. — Une bouteille de vin que le serpent tentateur enveloppe de ses replis. L'affreuse bête a la mâchoire desserrée et l'œil caressant comme celui d'un amphytrion qui vous convie à un repas empoisonné. — Une tête de mort avec des os en sautoir. — Au dessous, une scène d'intérieur représente la plus belle moitié du genre humain tenue aux cheveux par le roi de la création, dont l'autre main brandit un bâton. L'homme et la femme manœuvrent parmi des meubles renversés, de la vaisselle cassée, un chat effrayé et des enfans épouvantés, au milieu d'un véritable cataclysme domestique enfin. Le tout porte pour devise le mot capital, **INTEMPÉRANCE**.

Un médaillon avec croix et agneau pascal emprunté au rite catholique et surmonté de l'épigraphie : *In hoc signo vincēs*. Tout près de là, une ruche, autour de laquelle voltigent des abeilles travailleuses. Plus bas, la corne d'abondance, jetant des pièces de monnaie, des fleurs, des épis, enfin tout ce qu'une corne peut jeter. Au-dessous, scène de famille faisant pendant à celle de gauche, mais offrant un contraste complet. Voilà en effet, le foyer tout flambant du *parlour*; au centre de la pièce, le guéridon-table couvert de tasses sur lesquelles planent avec orgueil une théière fumante, et un édifice de tartines heurrées. Le papa lit gravement, la maman se dispose à verser l'infusion chinoise, les enfans observent le tout avec calme et recueillement, comme il appartient à tout enfant bien élevé. Il n'est pas jusqu'au chat paresseux assis au coin de l'âtre, dont l'air digne et paisible ne forme antithèse avec l'aspect furibond de son frère de gauche.

Cette scène de famille avec les attributs qui l'entourent porte pour titre : *Tempérance*. On ne la contemple pas sans désirer vivement le bénéfice du *pledge*.

L'idée première des sociétés de tempérance n'appartient pas à notre époque si fière de ses perfectionnements; un Landgrave de Hesse-Darmstadt l'avait déjà réalisée dans sa capitale et à Mayence au commencement du quinzième siècle. Les affiliés fesaient le vœu et juraient de s'abstenir d'eau-de-vie, de ne plus s'enivrer et de ne boire à leur dîner que sept verres de vin. La règle, comme on le voit était peu rigoureuse, et beaucoup de réfractaires

aux doctrines du Père Mathew se contenteraient parfaitement ici, de semblable régime. Mais il faut observer qu'il s'agissait d'Allemands, auprès desquels les buveurs des autres pays doivent se considérer comme prodigieusement inférieurs.

C'est en 1828 et aux Etats-Unis d'Amérique que les sociétés modernes ont pris naissance. Deux ans après la fondation première, on comptait déjà dix-sept cents sociétés de tempérance. L'exemple des Américains a trouvé de nombreux imitateurs en Allemagne et en Angleterre. La société de Londres qui date de 1831 a pris un tel développement que soixante comités auxiliaires agissent sous sa direction et qu'en ce moment il existe plus de cent associations dans les différents comtés. L'Irlande seule fournit plus de cinq millions d'adhérents au culte de l'eau et l'Ecosse près de trois cent mille. Mais il paraît qu'en Allemagne, les sociétés de tempérance n'ont que faiblement prévalu contre l'ivrognerie, si nous en croyons l'ordonnance suivante rendue par nous ne savons plus quel prince :

« Art. 1er. A l'avenir la permission de se marier ne sera accordée à aucun individu convaincu d'ivrognerie.

« Art. 2e. Les autorités ecclésiastiques, avant de donner l'autorisation de contracter mariage, devront s'informer si les futurs époux sont ivrognes, l'ont été, ou sont totalement corrigés, etc. »

Pourquoi l'Allemagne n'emprunte-t-elle pas à l'Angleterre son Père Mathew ?

TURQUIE.

— Il y a actuellement en Turquie un grand nombre de derviches, la plupart de la secte d'Ali, qui se nomment *kalenderides*, et qui sont partisans de Jésus-Christ; ils jouissent d'une grande considération parmi les musulmans, et dans plusieurs localités ils sont vénérés comme des saints.

Il en a paru un à Bitoglia qui annonçait publiquement que Jésus-Christ est le vrai Dieu qui viendra juger les vivans et les morts.

BELGIQUE.

— Une réunion a eu lieu le 5 août à Sainte-Gudule de Bruxelles, sous les auspices de Mgr. l'évêque de Nancy, pour l'établissement définitif de l'Œuvre de la Sainte Enfance.

Le prélat a exposé les modestes commencemens et les difficultés d'une œuvre à laquelle le plus grand accroissement est promis. Il s'est félicité du concours exprimé des évêques et du clergé belges, du dévoûment des dames de Bruxelles, du zèle que montrent le peuple et les Ecoles chrétiennes pour faire prospérer cette Œuvre toute civilisatrice, inspirée par la charité, par le véritable esprit de l'Evangile. Déjà elle est fondée à Louvain, à Hal, à Ostende, à Tournay et dans d'autres villes encore, comme dans les campagnes. La Belgique, a dit le prélat, se distingue entre tous les pays par son empressement à soutenir les entreprises utiles à la religion, et à l'humanité.

Mgr. de Forbin-Janson a lu une lettre admirable de naïveté, adressée, au sujet de l'Œuvre de la Sainte Enfance, par un enfant de huit ans, à son parrain actuellement en Chine.

On sait que deux fois par mois la messe sera célébrée dans les principaux sièges de la chrétienté, pour les coopérateurs. Le prélat a annoncé qu'il engagera le conseil central à fonder dans la même intention une messe à Notre-Dame de Hal.

Mgr. l'évêque de Nancy est parti avec M. le chanoine Bourel, pour Cambrai, dans le but d'y établir l'Œuvre de la Sainte Enfance.

— Les solennités académiques qui terminent l'année scolaire à l'Université catholique de Louvain, ont été plus brillantes cette année que de coutume. Parmi les candidats qui se présentaient pour recevoir les grades, on remarquait deux membres de la congrégation des Sacrés-Cœurs (dite de Piepus) qui, les premiers de leur ordre, venaient disputer le laurier théologique. Il était bien consolant pour les amis de la religion de voir figurer parmi les jeunes théologiens réunis de tous les diocèses de la Belgique, les frères de ces généreux missionnaires qui opèrent tant de merveilles parmi les peuples idolâtres de l'Océanie, et portent, avec le flambeau de la foi, les secours de la civilisation à une multitude de peuples ensevelis encore dans les ténèbres d'un affreux paganisme.

Ce qui ajoutait encore à l'éclat de la fête, c'est que trois prélats l'honoraient de leur présence : S. Em. cardinal-archevêque de Malines; Mgr. Peci, nonce apostolique de S. S., qui visitait pour la première fois l'Université catholique; et enfin Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, dont l'éloquence a été admirée dans plusieurs villes de ce pays.

Après la promotion, M. Chappelle, étudiant de la faculté de droit, a complimenté, au nom de ses condisciples, S. Exc. le nonce apostolique, qui a paru fort touché de cet hommage, et qui a fait en italien une réponse pleine de bienveillance.

— On se rappelle les voyages du P. De Smet, de la société de Jésus, au milieu des peuplades les plus sauvages de l'Amérique du Nord, auxquelles il portait la parole de l'Evangile. Ce missionnaire zélé et infatigable, qui a fait plus de dix mille lieues en quatre ans, dans la seule vue de procurer le bien-être religieux et moral à des populations qui vivaient dans toutes les superstitions de l'idolâtrie, est en ce moment à Bruxelles, avec Mgr. Hugues, évêque de New-York.

Avant de quitter sur la fin de l'année les Montagnes Rocheuses qu'habitent entr'autres les populations sauvages dites *Téles plates*, le P. De Sime avait baptisé 1,700 idolâtres, et 2,000 allient encore recevoir le sacrement de régénération. Il a été remplacé par deux missionnaires, le P. Pierre De-

vos, de Gand, et le P. Hoeken, du Brabant septentrional, qui sont partis pour les Montagnes Rocheuses dans le mois d'avril dernier, accompagnés de trois Frères irlandais.

Rien n'est attachant comme le récit des courses du P. De Smet dans des landes désertes où il lui est arrivé de rester quelquefois deux et trois jours sans manger, sans cesse sur le qui-vive, exposé à être assailli à chaque instant par des hordes ennemies des *Têtes Plutes*. Souvent l'intrépide missionnaire s'est présenté devant ces nouveaux sauvages qui ne respiraient que le carnage et la destruction, et les a calmés par l'ascendant qu'il exerçait sur eux. Aussi les peuplades qu'il n'a pu encore visiter, envoyaient-elles des députations vers lui pour être témoins des prodiges de civilisation chrétienne qu'il opérât chez les *Têtes plates*.

Le P. De Smet s'est occupé aussi d'améliorer les moyens d'existence des nouveaux convertis. A la place des viandes sauvages et de l'unique racine qui leur tient lieu de pain (le missionnaire est resté trois ans sans toucher à du pain), il leur a procuré du blé, du maïs, des vaches et d'autres animaux domestiques. Manquant d'instruments aratoires, il est parvenu, en donnant lui-même l'exemple du travail, à retenir la terre pour recevoir les semences au moyen de grandes spatules en bois dur que fournissent les forêts de ces contrées. Le P. De Smet a dû faire plusieurs voyages de trois à quatre cents lieues pour trouver les ressources qui lui ont permis d'accomplir tant de choses vraiment merveilleuses, que la foi catholique explique seule.

RUSSIE.

—On écrit de Tiflis, le 4 juin :

« La comète dont il a été si souvent question dans les journaux a été remarquée à Erivan, dès le 24 février. L'apparition de ce corps céleste a eu une singulière influence sur les séparatistes dans les colonies allemandes de la Géorgie.

Des colons qui avaient quitté, il y a vingt-sept ans, le Wurtemberg, leur patrie, pour se rendre à Jérusalem, croyant à l'approche de la fin du monde, s'étaient laissés engager à rester en Géorgie. Joint à d'autres émigrés allemands, ils peuplèrent les nouveaux établissements d'Alexanderdorf, New-Tiflis, Mariensfeld, Elisabeththal, Katharinenfeld et Helemendorf. Leur nombre augmenta chaque jour, et ils semblaient avoir tout-à-fait oublié leur pèlerinage à Jérusalem.

« Dans les dernières années, leur ancien désir se ranima ; les jeunes gens et les vieillards se sentirent entraînés vers le Saint-Sépulchre. Les prophéties d'une famille de Katharinenfeld fortifiaient encore leur enthousiasme. Lorsqu'enfin la comète parut, ils la regardèrent comme un guide envoyé par le ciel : ils vendirent toutes leurs propriétés et remboursèrent à la couronne les avances qu'elle leur avait faites. Les riches payèrent pour les pauvres ; le reste de leur fortune fut donné à tous les individus qui se présentèrent ; et c'est ainsi que trois à quatre cents individus, parmi lesquels étaient des vieillards, des femmes et des enfants, se mirent en route pour se rendre sans argent, à pied, à Jérusalem, dans la ferme persuasion que Dieu les aiderait à travers tous les dangers qui les menaceraient dans un voyage si lointain au milieu de pays sauvages.

« Dans leur enthousiasme, les séparatistes dédaignaient tout conseil. Le gouverneur-général des provinces transcaucasiennes, M. de Meidhart, fit tous ses efforts pour faire comprendre à ces colons combien leur expédition était irréfléchie. Les ayant trouvés inébranlables, il chercha à leur faciliter le pèlerinage à travers le Kurdistan, par son intervention auprès des pachas de Bajasid et d'Erzeroum. »

STATS-UNIS.

—A l'occasion de la fête de Saint-Louis, roi de France, patron de la Cathédrale et de toute la Louisiane, le Révd M. Bach, curé de l'église Saint-Louis, a eu l'heureuse pensée de faire une neuvaine publique en l'honneur du saint protecteur de ce diocèse, afin d'obtenir par son intercession la cessation des maux spirituels et temporels qui affligent notre pays, et le retour à ces principes religieux sans lesquels il n'y a pas plus de bonheur pour les états que pour les individus et les familles. Cette neuvaine commença le 24 août, veille de la Saint-Louis, et terminée le 1er septembre, jour de l'octave, a été suivie de la manière la plus édifiante par un grand nombre de fidèles. C'est ainsi que les catholiques protestent contre les outrages commis contre leur croyance, leur culte et leurs ministres.

Propagateur Catholique.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Si l'Angleterre accordait une amnistie, un pardon aux déportés canadiens qui sont à cinq mille lieues de leur pays, est-ce qu'elle ne leur donnerait pas les moyens d'y revenir ? est-ce qu'elle continuerait de faire peser sur eux le poids de sa colère, en les mettant dans l'impossibilité morale de laisser l'exil pour regagner le sol paternel ? Nous ne le croyons pas ; car l'Angleterre serait cruelle dans son pardon même, et sa miséricorde serait plus dure, plus insupportable que sa vengeance. Nous avons donc confiance que ces infortunés reviendront en Canada aux frais du gouvernement, que, par cette conduite noble et équitable, il formera des liens indestructibles entre lui et le Canada.

Mais si l'Angleterre ne leur donnait pas les moyens de revenir, alors nous aurions à remplir une mission de sympathie plus tangible que par le passé, il faudrait que des secours les rappelassent au milieu de nous, et qu'en nous chrissant comme des frères, ils pussent encore nous bénir comme des bienfaiteurs.

Journal de Québec.

—A l'assemblée pour le rappel qui a eu lieu mardi soir, M. Mooney a retracé pendant l'espace d'une heure les phases diverses de la politique anglaise à l'égard de l'Irlande. Il commença lentement, mais bientôt ses expressions devinrent plus fortes et plus riches, et d'espace en espace il jetait des paroles brûlantes dans l'âme de ses auditeurs. Avec quelle véhémence énergie ne dénonçait-il pas les injustices qui pèsent sur sa patrie. Tantôt la colère gonflait son cœur, et tantôt, comme pour compléter sa victoire, il laissait distiller de ses lèvres un ridicule qui quoique trivial quelque fois n'en était pas moins puissant : « O ciel ! » disait-il, « est-ce à Peel à dire que nous n'aurons jamais le rappel ? N'avait-il pas dit aussi que nous n'aurions jamais l'émancipation ? Le rappel est écrit dans le livre de Dieu. Est-ce donc aux toies à renverser les décrets éternels ? Ne sommes-nous pas neuf millions d'hommes pour le demander ? »

Aussitôt après le discours de M. Mooney on a procédé au *money business*, et 60 piastres, nous dit-on, ont été collectées sur le lieu, et ajoutées à 206 déjà obtenues ailleurs. Les *repealers* ont des-éin d'envoyer à Dublin la somme ronde de 100 louis.

—Il a gelé dans la nuit de lundi de manière à endommager les légumes dans le voisinage de Québec. Mais les récoltes n'ont rien dû souffrir du froid de ces derniers jours. Il y a longtemps qu'étaient perdus dans le Bas-Canada les espérances du cultivateur, et depuis dix ans on n'avait pas vu de moissons si prometteuses. Ce n'est qu'en quelques endroits que les vers ont attaqué les grains, et encore ne les ont ils que faiblement endommagés. Nous devons donc espérer que ce fléau disparaîtra bientôt. Ce qui est à déplorer c'est que l'on n'ait semé plus de blé, car il a partout prospéré malgré la largueur du printemps.

Dans le cas du retour des vers nous avons le blé d'automne qui réussit parfaitement bien en Canada, pourvu qu'il soit semé dans le mois de septembre, et au plus tard au commencement d'octobre.

Nos paroissiens sont bien payés, bien endettés ; mais il ne faudrait pas bien des années d'abondance pour y ramener la richesse et l'ancienne prospérité.

TERRE-NEUVE.

Collision avec les pêcheurs français de Terre-Neuve.—A bord du brick *Science*, arrivé à Cork en 16 jours de St. Jean de Terre-Neuve, était passager M. James Tobin, porteur des dépêches de sir John Harvey, au gouvernement britannique. Il les était relatives à une collision sérieuse qui venait d'avoir lieu entre l'*Electra*, bâtiment de guerre anglais de 18 canons, et des pêcheurs français. Ceux-ci dépassant les limites fixées par les traités furent sommés à plusieurs reprises de s'éloigner, et sur leur refus d'obtempérer à ces sommations, l'*Electra* tira sur eux, et leur tua un homme et blessa plusieurs autres. Cet événement causa une vive sensation à St. Jean, et le gouverneur jugea l'affaire assez grave pour envoyer M. Tobin avec des dépêches en Angleterre. Le jour du départ de celui-ci, une frégate française était arrivée à St. Jean pour demander des explications.

IRLANDE.

—M. O'Connell a tenu, le 31 juillet, à Castellar et à Mayo, de nouveaux meetings. Il y a annoncé la très-prochaine mise à exécution de deux mesures dont il faudra bien que l'Angleterre s'occupe, bon gré mal gré.

La première, c'est la nomination d'habitants destinés à remplacer la magistrature officielle ; la seconde, c'est la réunion à Dublin de 300 membres choisis dans les comtés, sous le titre de : *Société de la Préservation*. Cette réunion sera un commencement de parlement irlandais. Chaque membre devra verser, au nom de sa localité, une somme de 100 liv. sterl. (2,500 fr.) « Partisan du rappel complet et sans condition, a dit M. O'Connell, je suis prêt à coopérer avec quiconque voudra soustraire à la domination du parlement anglais les questions de politique irlandaise. Quand le fédéralisme aura poussé le char un bon bout de chemin, je me charge de le conduire moi-même à destination. »

Mgr. l'archevêque catholique de Tuam a exhorté l'assemblée à la persévérance.

« Le premier, le plus grand libérateur de l'Irlande, a-t-il dit, celui qui survivra à l'homme que l'Irlande entière applaudit et admire, c'est Dieu, Dieu qui prend en pitié la pauvre Irlande ! La liberté et la foi catholique, tels sont les deux objets que l'Irlandais fidèle ne sépare pas dans le culte intime de son cœur. C'est pour reconquérir ces objets si précieux que le peuple irlandais s'est levé en masse ; et il ne s'arrêtera, comme jadis les triomphateurs romains devant le Capitole, que sur le seuil du parlement irlandais, arche sainte de la liberté nationale. »

ESPAGNE.

—Si Marie-Christine est fondée à se plaindre d'Espartero, Espartero n'est pas moins fondé à se plaindre de Marie-Christine. Quand elle ne lui aurait rendu que le mauvais service de le nommer *duc de la Victoire*, elle peut se vanter d'avoir attaché à son nom le ridicule le plus ineffaçable qui se soit jamais vu. Quelle ironie en glante et quel raffinement de supplice pour un orgueilleux ! S'appeler *duc de la Victoire*, et se laisser poursuivre pendant quatre jours par un petit détachement de cavalerie, sans oser regarder derrière soi ! S'appeler *duc de la Victoire*, et se voir réduit à chercher dans l'obscurité une petite harque de sauvetage pour s'y accrocher ! Connaissez-vous une expiation plus rude infligée par la justice distributive à l'ambition et à l'orgueil humains.

Sans doute il dut être pénible pour Charles V de fuir aussi du royaume qui lui appartenait par droit de naissance, devant un sujet rebelle. Mais du

moins Charles V ne s'appelait pas *duc de la Victoire*. Il fut également cruel pour la reine Marie-Christine, de se voir forcée par un soldat ingrat à lui céder sa place et à subir les humiliations dont il se plut à l'accabler. Mais enfin, elle ne s'appelait pas *duchesse de la Victoire*. Or, c'est le nom qui pèse ici sur la tête d'Espartaco, comme tout ce qu'il y a de plus lourd à porter pour lui dans sa condition présente.

DANEMARCK.

—Le 6 juillet, à cinq heures du matin, un triste cortège traversait Altona. On menait à l'échafaud le nommé Joachim-Henri Rhamke, condamné par la cour suprême du duché de Holstein pour le double crime d'assassinat et d'inceste, à être roué, peine qui, suivant l'usage constamment suivi depuis plus d'un demi-siècle, avait été commuée en celle de la décapitation par la hache.

L'exécution de Rhamke devait avoir lieu dans la ville de Pinneberg où il avait commis ses crimes, et qui est située à un mille et demi (environ trois lieues de France) d'Altona.

Lorsque le cortège se trouvait à la distance d'une portée de fusil de Pinneberg, on vit un homme à cheval, vêtu de noir, qui se dirigeait au grand galop vers le cortège en agitant en l'air un mouchoir blanc. Le cortège ralentit sa marche, et bientôt on entendit le cavalier crier de toutes les forces de ses poumons: «Halte-là! n'avancez pas! par ordre du roi, il y a sursis!»

Le cavalier atteignit le cortège à la barrière de Penningberg, et il remit au greffier chargé par la cour de la représenter à l'exécution, et d'en dresser procès-verbal, un papier contenant ces mots: «On surseoira à l'exécution de Rhamke, jusqu'à nouvel ordre.» Et la signature du roi.

Le greffier eut des doutes sur l'authenticité de cet écrit, et ce qui semblait le confirmer dans ses doutes, c'était l'absence du contre-seing du ministre de la justice et l'absence des formules usitées en pareilles circonstances. Néanmoins, comme il s'agissait de la vie d'un homme, il n'hésita pas à exécuter l'ordre de sursis, et, en conséquence, il fit rebrousser chemin au cortège, et réintégra le condamné dans la prison d'Altona.

La pièce remise au greffier était très véritable; elle était écrite toute entière de la main du roi, et voici les circonstances par suite desquelles Sa Majesté avait résolu de suspendre l'exécution de Rhamke:

Conformément aux réglemens de procédure en vigueur dans le duché de Holstein, tout arrêt de mort, lorsqu'il est devenu définitivement exécutoire, c'est-à-dire lorsque le recours en grâce a été rejeté, et que le roi a ordonné que la justice aurait son cours, doit être notifié de nouveau au condamné sur la place publique du lieu où le crime, qui a entraîné la condamnation, a été commis. Pendant que, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, on donnait à Rhamke lecture de l'arrêt qui lui infligeait le dernier supplice, un ancien compatriote et camarade d'école de cet individu, le médecin Pierre de Kobke traversait cette place en chaise de poste, revenant des eaux de Carlsbad, en Bohême. A peine eut-il connaissance de ce qui se passait, qu'il résolut de sauver la vie à Rhamke, son ami d'enfance, qu'il avait soigné comme médecin, et avec la famille duquel il avait été étroitement lié.

M. Kobke avait toujours eu l'intime conviction que Rhamke n'était pas parfaitement sain d'esprit. Le roi faisait en ce moment-là une tournée dans le duché de Schleswick, et se trouvait à Husum. M. Kobke s'y rendit sur-le-champ. Il sollicita et il obtint de S. M. une audience dans laquelle il lui donna des détails très circonstanciés sur la maladie mentale dont il croyait Rhamke atteint, et chercha à démontrer que cet individu, en perpétrant les crimes pour lesquels il était condamné, n'avait pu avoir le libre usage de ses facultés intellectuelles.

M. Kobke plaida si bien en faveur de son ancien ami d'enfance, que le roi donna l'ordre de sursis dont nous avons cité les termes, et qui arriva juste à temps pour empêcher l'exécution.

Par suite de cette mesure, le ministre de la justice chargea la cour suprême du duché de Holstein de faire examiner de nouveau l'état mental du condamné. Les gens de l'art que la cour désigna pour remplir cette mission étaient MM. Ritter, Meyen et Lozebeck, tous trois professeurs à l'université de Kiel.

Ces médecins, après avoir examiné pendant dix jours Rhamke, déclarèrent à l'unanimité qu'ils adhéraient complètement à l'avis émis par les autres médecins, qui, par ordre du tribunal criminel de première instance, avaient observé Rhamke, savoir: que cet individu n'avait pas l'esprit aliéné, et jouissait, au contraire, de la plénitude de ses facultés intellectuelles.

Par suite de cet avis, le ministre de la justice proposa au roi d'ordonner l'exécution de l'arrêt de mort prononcé contre Rhamke; mais S. M., considérant que la suspension du supplice de Rhamke n'avait été provoquée indirectement, ni indirectement par celui-ci-même; que cet individu, lorsqu'on le menait à l'échafaud, avait éprouvé toutes les angoisses de la mort; qu'il serait injuste de les lui faire éprouver une seconde fois, parce que cela constituerait une aggravation de peine qu'il n'avait pas méritée, a commué la peine de mort, encourue par Rhamke, en celle d'une détention perpétuelle dans une maison de force.

AMÉRIQUE.

Querelle anglo-américaine.—Par un navire venu du cap Haïtien, on a reçu les détails d'une querelle sanglante qui a eu lieu, dans les premiers jours d'août, à Gonâves, entre les capitaines de deux bâtimens de commerce, l'un anglais, l'autre américain. Le premier, à ce qu'il paraît, avait réussi à corrompre l'équipage du second qui a dû exercer la plus active surveillance pour empêcher une désertion en masse. Un soir, l'Anglais eut l'audace de

venir, avec sa chaloupe, accoster le navire américain pour faciliter l'évasion des matelots. Le capitaine Thomas le somma, mais en vain de se retirer, et le menaça de faire feu sur lui. «Si vous tirez, je riposterai», répliqua l'autre; et ce défi était à peine jeté, qu'un nègre, domestique du capitaine Thomas, déchargea son mousquet sur l'imprudent provocateur qui tomba mortellement blessé. Les autorités haïtiennes ordonnèrent alors l'arrestation du meurtrier et de son maître qui, aux dernières dates, étaient détenus en prison en attendant la décision du gouvernement provisoire auquel il en avait été référé.

Mexique et Yucatan.—Les négociations diplomatiques, ayant pour but un traité de paix entre ces deux pays, étaient à demi-rompues aux dernières dates. Santa-Anna ne voulait point reconnaître l'indépendance du Yucatan. Il exigeait l'abolition du congrès yucatéque, et demandait que les principales villes regussent des garnisons mexicaines. Les commissaires du Yucatan avaient déclaré ne pouvoir traiter sur de pareilles bases, et l'un d'eux s'était rendu à Mérida pour demander de nouvelles instructions. Il paraissait évident, d'ailleurs, que Santa-Anna n'avait voulu, en offrant la paix, que gagner du temps, car il menait de front les négociations et les préparatifs de guerre. Le steamer mexicain *Guadalupe* s'est présenté le 15 août devant Campêche, revenant de Sisal, où il avait sommé les autorités de lui donner des matelots pour compléter son équipage.

Arrestation de Saunders.—Hier matin, les journaux de Boston nous ont annoncé que l'on avait arrêté le voleur de MM. Austen, Wilmerding et Comp., au moment où il s'embarquait sur un navire, pour la Nouvelle-Orléans. On n'a trouvé sur lui que 1,500 dollars, et il a déclaré qu'il ne rendrait jamais une somme de \$24,000 mise par lui en lieu de sureté. Un des officiers de police lui ayant observé que s'il faisait immédiatement une complète restitution, il aurait à espérer l'indulgence de la justice, Saunders a répondu: «On me mettra en prison, je suppose, pour dix ou quinze ans en peut bien s'exposer à cela pour gagner \$24,000. Je n'en aurais pu autant après dix ou quinze ans de travail dans une maison de commerce.»

VARIÉTÉS.

—L'empereur de Russie a rendu, il y a plusieurs mois, un décret par lequel il est défendu de fumer sur le chemin de fer de Tsarskoé-Sélo, d'abord parce qu'il pourrait en résulter des incendies, ainsi que la chose a eu lieu (dit le décret) en France, en Belgique et en Allemagne; ensuite parce que la fumée des pipes et des cigares (dit encore le décret) peut incommoder les dames.

Malgré les observations répétées du conducteur, un ex-secrétaire du gouvernement, M. Alexandre Netchaïeff, ayant contrevenu à ce décret, le czar a ordonné qu'il fut détenu durant quinze jours dans un corps-de-garde, et que la relation de sa conduite fut publiée dans les journaux de l'empire, afin que ce sévère exemple prévenant le retour de semblables désobéissances.

CIGARES.—L'usage du cigare a singulièrement diminué à Edimbourg. Aujourd'hui, il n'y a plus la dixième partie des fumeurs de cigare, et ceux qui n'y ont pas encore renoncé appartiennent presque exclusivement aux plus basses classes de la population. Le peuple veut singer les manières des grands; ceci a tué l'usage du cigare, qui, étant descendu jusqu'aux garçons de boutique, a dû naturellement être abandonné par les gens comme il faut.

ORIGINE DES MOUSTACHES.—Lorsque les Maures eurent envahi l'Espagne, les populations chrétiennes se trouvèrent mêlées avec la race musulmane, si bien qu'ils ne parvenaient qu'à grand-peine à se distinguer les uns des autres, faute d'un signe de ralliement entre eux. Leur unité était menacée de destruction. Il fallut s'entendre pour trouver un signe par lequel, au premier coup d'œil, nos frères en Dieu se reconnaîtraient et pourraient s'entraider. Ils laissèrent croître sous le nez une ligne horizontale de poils qui devint la moustache, et sous la lèvre un bouquet perpendiculaire qui donnait à l'ensemble la forme d'une croix. Ainsi la moustache devint le symbole de liberté et de fraternité qu'adoptèrent bientôt tous les gens de guerre et d'église.

DUEL IMPOSSIBLE.—Deux ouvriers imprimeurs, s'étant pris de querelle à Montrouge, résolurent de vider leur différend les armes à la main. La difficulté était de trouver des armes.

Comme les deux adversaires sortaient du cabaret où la querelle avait pris naissance, ils aperçurent deux pompiers de la commune qui se promenaient le sabre au côté: ils rejoignirent bientôt ces soldats-citoyens et les prièrent de vouloir bien à la fois leur servir de témoins et leur prêter leurs armes pour une affaire d'honneur.

Les deux pompiers se rendirent à l'invitation et tous quatre arrivèrent bientôt dans un champ, près du moulin vert, où ils furent suivis d'un certain nombre de curieux qui, à l'allure des deux adversaires, avaient deviné de quoi il s'agissait.

Une fois sur le terrain, les pompiers déposèrent leurs sabres sur l'herbe, tandis que les futurs combattans mettaient habit bas; puis, l'un des témoins demanda quel était le sujet de la querelle; et, lorsqu'on le lui eut fait connaître, il déclara que la chose en valait la peine et que le combat devait avoir lieu.

Alors on chercha les sabres; mais, pendant l'explication, un rôdeur de barrière, qui se trouvait parmi les curieux, avait caché les armes sous sa blouse et s'était enfui à travers champs. Le duel étant alors impossible, il fallut bien se réconcilier.

C'est peut-être la seule bonne action que le voleur ait faite dans sa vie, encore ne lui en sera-t-il tenu aucun compte lorsque sera venu pour lui le jour de l'expiation.

PRENDRE SON CONGÉ DANS UN COFFRE.—Au commencement de la semaine dernière, dit le *Plattsburgh Republican*, à l'heure où le steamboat allait partir de St. Jean pour Whitehall, un grand coffre, paraissant appartenir à des émigrés, fut apporté sur le quai, et fut mis à bord avec le reste du bagage. Sitôt que le steamboat a passé la ligne 45e, l'officier de douane américaine commence sa visite. Le propriétaire du grand coffre s'empresse de présenter la clé au douanier qui l'ouvre aussitôt, et au lieu d'avoir à visiter du linge, du pain, du fromage ou autres provisions de voyages, il y trouve... un soldat du 55e régiment de Sa Majesté Britannique, avec tout son uniforme ! L'officier de douane recula de surprise, et après s'être assuré par son tarif, qu'un soldat anglais qui passait la ligne dans un coffre n'était pas de contre-bande, il le laissa maître de ses volontés.

L'auteur de cette supercherie, est un émigré irlandais, qui en passant par St. Jean, y trouva son frère engagé au service anglais, il lui procura son congé en lui prêtant son coffre.

Minerve.

VOLEUR ATTRAPÉ.—Un individu portant à la main un grand sac de toile se présente, il y a deux jours, chez un marchand de laine du quartier Saint-Denis, et demanda à acheter huit kilogrammes de cette marchandise. Aussitôt servi, il met son emplette dans son sac.

À l'endroit où on venait de lui peser la laine, se trouvait un énorme melon cantaloup que la dame de la maison venait d'acheter, et qu'elle avait déposé là. L'acheteur avait remarqué ce fruit appétissant, et, croyant n'être pas aperçu, il venait de le faire passer lestement dans son sac.

Mais, malheureusement pour lui, un des commis de cette maison avait aperçu cette sorte d'escamotage, et au moment où ce filou se disposait à solder son achat, il lui dit bonnement : "Mais je ne me rappelle plus combien vous avez de laine ?—Huit kilos, répond l'acheteur.—Etes-vous sûr ? Il me semble que vous devez en avoir davantage, voyons... pour qu'il n'y ait pas d'erreur ni d'un côté ni de l'autre.... Permettez, et prenant le sac, le commis le met de nouveau dans la balance et trouve qu'il pèse onze kilos et demi. Voyez-vous, s'écria-t-il, nous nous sommes trompés."

L'acheteur se trouvait alors dans une singulière position, aussi n'osa-t-il faire aucune observation, et se résigna-t-il à payer le fameux cantaloup le même prix que la laine, c'est-à-dire à raison de trois francs le demi-kilogramme. Comme on voit, tout n'est pas profit dans le métier de voleur.

UNE CITATION POUR DES CITATIONS.—Le président.—M. Forest, vous êtes prévenu d'avoir mis le désordre au poste ?—M. Forest :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Le président.—L'art n'est pas en question ici ; vous avez une fâcheuse manie, celle de déclamer au milieu du poste ; vous faites des citations à propos de tout. Quand on vous a commandé de faction, au lieu d'obéir de suite, vous vous êtes mis à faire une tirade sur l'honneur.—Forest :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,

On s'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Le président.—Le premier honneur consiste à faire son service.—Forest : c'est vrai, Voisement l'a dit dans sa *Coquette fixée* :

Du service qu'on rend on jouit le premier.

Le président.—Vous apportez dans vos devoirs de garde national une négligence inouïe... pourquoi ne répondez-vous pas ?—Forest : Parce que, comme dit *Sémiramis* dans *Voltaire* :

....Tout coupable est timide.

Néanmoins je vous dirai aussi avec *La Chaussée* :

Pour paraître coupable on ne l'est pas toujours.

Il se peut que je sois blanc comme neige, sans que vous vous en doutiez.

Le président.—Justifiez-vous.—M. Forest : Il n'est pas étonnant que j'aie sans cesse les auteurs entre les dents : je suis professeur de déclamation.

J'ai fait des comédiens et n'ai pas voulu l'être.

ou plutôt je ne l'ai pas pu, ayant les jambes torses et peu de voix... Or, comme en province on exige qu'un tragédien sache chanter la vaudeville, ça n'aurait pas m'allé. Je me suis fait maître d'éloquence pour ne pas mourir de faim, car

Aller en l'autre monde est très-grande sottise,

Tant que dans celui-ci l'on peut être de mise.

Le président.—Vous pourriez bien, étant de faction, perdre cette habitude de déclamer. Pendant que vous avez été à la porte des Tuileries, on vous a entendu réciter, l'arme au bras, toute l'*Œphigénie en Aulide*.—Forest : C'est mon caporal qui dit ça... un vieux de la vieille, qui a toujours son sabre entre les jambes : vous devriez bien lui dire les vers du *Misanthrope* :

On doit se regarder soi-même fort longtemps,

Avant que de songer à condamner les gens !...

Le président.—Voyons, monsieur, c'est votre langue qui vous est nuisible ; vous en conviendrez, et pour citer comme vous, je dirai avec *Boissy* :

Le trop parler, monsieur, nous est souvent contraire.

Promettez-vous de ne plus déclamer en faction ?... vous ne dites rien ? (M. Forest n'ouvre pas la bouche).

En cette occasion

Le silence devient une approbation. (Rire général).

M. Forest.—Je promets de m'observer, quand je serai au poste... je chercherai à vaincre mon penchant, et j'y réussirai, si, comme dit *Rotrou* :

Qui veut vaincre est déjà bien près de la victoire.

Le citateur est acquitté.

A V I S

LE SOUSSIGNÉ, désirant terminer tout ce dont il est convenu avec ses amis concernant la vente des **IMMEUBLES** et **MOBILIERS** mentionnés en la liste qu'il leur a présentée ci-devant, se propose de régler le tout dans le cours de **FEVRIER** prochain, n'ayant pas pu, selon ses désirs, le faire avant ce temps, ayant été depuis très-encouragé dans la poursuite de ces procédés, il a le plaisir d'annoncer au public et à ses amis que ; pour sa satisfaction et la leur propre, il aura l'honneur de leur mettre devant les yeux au temps spécifié, et dont Notice leur sera donné quinze jours d'avance, tous les documents et renseignements relatifs à cette souscription, laquelle, en conséquence, le mettra en droit de prendre tous les **NUMEROS NON PRIS EN CE TENPS-LA** et qu'il s'oblige de prendre s'ils ne sont pas achetés alors.

J. BTE. CADIEUX.

NOUVE

UN PORTEFEUILLE renfermant quelque argent et qui paraît avoir été perdu depuis plusieurs mois a été déposé à l'**ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL**. La personne qui aurait droit à le réclamer pourra s'adresser à **MESSIEUR H. HUDON, V. G.**

PROSPECTUS.

A tous les M.M. les curés du diocèse de Québec.

LE Soussigné se propose de publier un petit pamphlet, ayant pour titre : **REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE** ; il contiendra un grand nombre de traits intéressants, relatifs à la Tempérance, dont la plupart sont des faits arrivés sous nos yeux.

Ce pamphlet sera rédigé par un des membres du clergé ; il contiendra de 100 à 120 pages, format in-dix-huit, et se vendra au prix modique de quinze sous.

Le Soussigné ose espérer que MM. les curés de campagne engageront leurs paroissiens à y souscrire. Et s'ils daignent se charger de l'agence pour cet ouvrage, ils sont respectueusement priés de faire parvenir, avant le 15 septembre prochain, la demande du nombre d'exemplaires qu'il leur faudra ; car l'impression sera commencée à cette époque, et il ne sera plus possible au Soussigné de recevoir de nouvelles demandes. Aussitôt que l'impression sera terminée, il en sera donné avis, par la voie des journaux. Toutes lettres doivent être franches de port, et seront adressées au Soussigné, bureau du Canadien, Basse-ville de Québec. **STANISLAS DRAPEAU.**

Voici les noms de quelques membres du clergé, qui ont bien voulu m'honorer de leurs souscriptions ;—

M. le CURE de QUEBEC.

M. le CURE de St. ROCH.

M. J. AUCLAIR, Ptre.

M. H. ROUTHIER, Ptre.

M. J. B. OLSCAMPS, Ptre.

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1^{ère} édition. Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE PETIT MANUEL

L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIÉ.

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHOS, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1^{re} insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1^{re} insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. DE L'ÉVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.